

"SUR LES AILES  
DU PROGRES"

# L'ÉVEIL

du Canton

## L'ÉVEIL DU CANTON:

Directeur: Urbain Dumontier  
(Imprimerie St-Gabriel Enrg.)

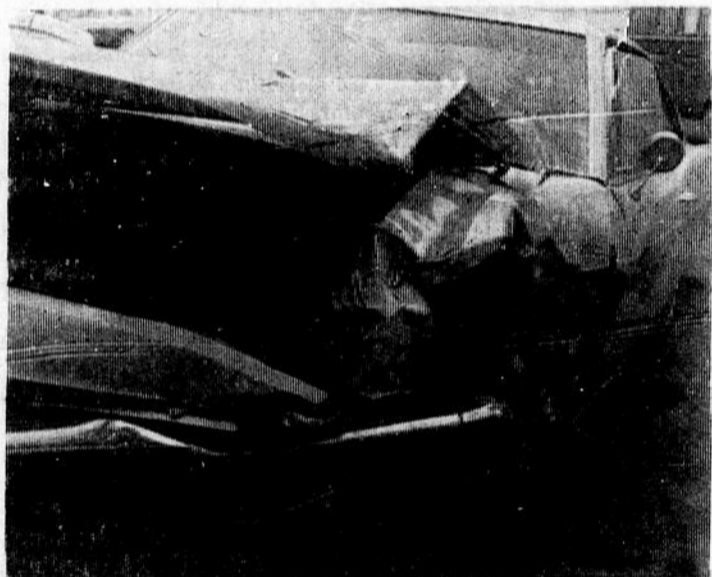
273 BEAUVILLIERS,  
VILLE ST-GABRIEL  
835-4981.

Publié en supplément du  
Courrier de Berthier.  
Gilles Tessier, rédacteur en chef.  
Publié maintenant toutes les  
semaines.

10¢

# COLLISION DANS LE QUATRIÈME RANG

Dimanche après-midi, vers les 4.30 h., sur la route conduisant à St-Cléophas, plus précisément à la Côte Croche, M. Serge Dufresne conduisant un auto Chevrolet 1965, accompagné de M. Réal Lalonde, et se dirigeant vers St-Gabriel, furent heurtés par un voiture Triumph, venant en sens opposé et conduite par M. Pier-



re Brisebois qui était accompagné de MM. Robert Brunet et Pierre Valcourt, tous de Montréal.

L'impact fut violent comme en témoigne les deux photographies puisque la voiture européenne est une perte totale et celle de M. Dufresne a subi des dommages pour une valeur dépassant les \$500.00

## Association des Golfeurs de St-Gabriel

L'Association des Golfeurs de St-Gabriel est à compléter son programme pour son deuxième tournoi de la saison 1968.

Le premier de cette année ayant été un franc succès, nous espérons battre notre record le 1er septembre. C'est pourquoi nous comptons recevoir une centaine d'inscriptions.

La date de ce prochain tournoi: dimanche le 1er septembre 1968. Nous avons dû à quelques reprises changer notre date à cause de quelques autres organisations prévues avant la nôtre. Toutefois, le premier

septembre est la date officielle.

Le tournoi aura lieu sur le parcours de la Seigneurie du Lac Thomas à St-Didace. Nous profitons de l'occasion pour remercier de leur collaboration les nouveaux propriétaires de la Seigneurie du Lac Thomas, Messieurs Sylvestre, Vézina et Enfield et nous leur souhaitons bonne chance ainsi qu'au sympathique gérant promoteur, J.-Marie Roberge qui nous a laissé savoir que le "Club House" serait en opération pour notre tournoi.

Nous serons encore une fois commandités par notre

bon ami René Mola, agent O'Keefe de la région, et de nombreux cadeaux en plus des trophées seront remis aux participants.

Les intéressés doivent s'inscrire avant le 20 août prochain et peuvent le faire en s'adressant à l'un ou l'autre des membres du bureau de direction: Réjean Binette, Raymond Gagnon, Guy Gaudard, Yvan Allard, Noël Bruneau, Normand Prescott et Claude Foisy, ou en téléphonant à 835-7038 ou 835-2598.

Un billet de saison pour l'année 1969 qui a été offert gracieusement par la

direction du Club de Golf du Lac Thomas, sera attribué parmi les participants, la journée même du tournoi.

Une invitation toute spéciale est lancée aux dames et demoiselles qui sont intéressées à s'inscrire pour ce tournoi; des départs spéciaux seront cédulés pour celles qui voudront y participer.

Nous vous donnerons plus de détails sur les activités de la journée lors d'une prochaine édition. En attendant nous vous disons: **INSCRIVEZ-VOUS LE PLUS TOT POSSIBLE.**

Les Organisateur



# Régates sur la Rivière Noire à St-Damien

Les Loisirs de la Rivière Noire Inc. organisent des régates pour le 25 août. La première course de hors-bord sur une rivière sinueuse et dangereuse de 60 pieds de largeur environ, un parcours de 4 milles en haut du Lac Noir de St-Jean de Matha.

Le départ aura lieu à 13.30 h. sous le pont du rang 12 de St-Damien, près du Domaine Tessier, à la limite de Ste-Emélie de l'Energie, sous la présidence de son honneur M. le maire Stanislas Turenne, et autres personnalités de marque.

40 embarcations de 5 hp à 10 hp, des yachts de course et des seadoos partiront à 2 minutes d'intervalle pour se rendre au Lac Noir et, par la suite revenir au point de départ.

La course sera calculée avec des crédits selon le pouvoir et la longueur de chaque embarcation. Donc l'habileté et la connaissance de son embarcation l'emporteront.

Des trophées et des souvenirs seront remis aux plus méritants, le samedi suivant, en la salle des Loisirs, lors du party de fermeture des Loisirs de la Rivière Noire Inc.

Le but de ces régates est de faire connaître les concurrents qui sont de près ou de loin des voisins, d'y établir des contacts, dialogues et fraternité; offrir aux riverains et leurs invités, un spectacle gratuit à leur porte.

Des endroits désignés près de la rivière seront à la disposition des visiteurs.

Venez en foule encourager ces sportifs!

## ST DAMIEN

### AIDE-SECRETARE EMBAUCHEE

L'on s'interroge devant le fait qu'une aide-secrétaire soit en service dans les locaux où est situé le bureau de la Commission Scolaire.

Après renseignements puisés à la source Mlle Diane Dénomme n'est pas à l'emploi de la C. S. tel qu'on pourrait le croire, mais bien à l'emploi de la Cie Regnar dont le secrétaire au Scolaire est l'un des directeurs de cette compagnie touristique au Matambin.

### UNE MATERNELLE DES SEPTEMBRE PROCHAIN

Officiellement il y aura une classe maternelle pour les moins de 6 ans dès septembre prochain. Les préparatifs, aménagements de la dite classe sont présentement en cours et seront terminés — pour l'entrée des classes — d'ici quelques jours.

Ces bambins n'auront qu'une demie journée de classe tout comme à Ste-Emélie de l'Energie. Relevant de la Régionale Lanaudière cette Maternelle aura un professeur à temps partiel dont les services sont loués à la commission Scolaire de St-Damien par la Régionale Lanaudière, laquelle avait engagé ce professeur Mlle Richard pour la maternelle à Ste-Emélie.

Des soumissions seront demandées pour le transport de ces élèves à St-Damien.

### TAXES SCOLAIRES

Le taux de la taxe scolaire pour l'année 67-68 finissant le 30 juin 1968 a été fixé à \$1.82 par 100 dollars d'évaluation, le tout suivant les directives du ministère de l'éducation.

Il en résulte donc une augmentation par rapport avec l'année précédente. La balance du compte provisoire pour l'année 67-68 classée comme arrérage parviendra sous peu aux contribuables et se lira comme suit: Cotisation provisoire pour l'année 68-69 et solde dû pour l'année 67-68.

A remarquer qu'un compte de taxe est payé à l'avance pour

l'année en cours avec le dernier jour de juin de la présente année. Les arrérages sont soumis à un taux supplémentaire.

### MARIAGE DENOMME-LOCAS

Samedi le 3 août, l'union nuptiale de Bernard Dénomme, agent de la Sûreté Provinciale du Québec, fils de Antonio Dénomme et de Flore Boucher de St-Damien, à Christiane Locas, étudiante-maître, fille de Paul Locas et de Simonne Piché de Ste-Sophie.

Le mariage fut célébré à la chapelle du Foyer des Hauteurs, à Ste-Sophie. Cette chapelle — propriété de M. Paul Locas — est à la disposition des 50 vieillards sous la protection de ce dernier.

La réception eut lieu chez les parents de la mariée et au retour de leur voyage, les nouveaux époux habiteront St-Jérôme. Nous leur souhaitons un bonheur façonné d'amour et de compréhension mutuelle.

### MERCI

La direction des Loisirs de la Rivière Noire profite du journal pour remercier chaleureusement tous ceux qui de près ou de loin, soit par leur temps, leur présence, leurs dons ou leurs cadeaux, ont coopéré à faire un succès de leur "Bingo" qui eut lieu le 20 juillet dernier.

Un merci spécial aux marchands de Ste-Emélie, St-Jean-de-Matha, St-Damien, St-Félix et St-Gabriel qui ont apporté leur contribution.

### BIENVENUE

Les religieuses, enseignantes et cuisinières sont les mêmes, sauf la musicienne Sr Thérèse de Lisieux qui a été transférée à Laval des Rapides et remplacée par Sr Marie Cuthbert. Bienvenue à celle-ci et aux autres qui sont revenues: Sr Louise-Thérèse, Sr Agnès-Marie, Sr Berthe-Alice et Sr Thomas de Jésus. Nous leur souhaitons succès auprès des jeunes qui leur sont confiés.

## Lois et mesures gouvernementales concernant le travail et la sécurité au travail depuis 1866

1866 — Acte pour faciliter l'issue des édifices publics.

1868 — Acte concernant l'organisation du Service civil.

1885 — Acte pour protéger la vie et la santé des personnes employées dans les manufactures. — Acte des manufactures de Québec, 1885. (Cette loi interdit le travail des filles de moins de 14 ans et des garçons de moins de 12 ans).

1890 — On modifie la précédente loi pour empêcher le travail des filles de moins de 15 ans et des garçons de moins de 14 ans d'une façon générale, et le travail des filles de moins de 18 ans et des garçons de moins de 16 ans dans les manufactures "insalubres et dangereuses".

1894 — Loi des établissements industriels de Québec. (Elle remplace l'Acte des manufactures de Québec, 1885). — Loi de fermeture des magasins à bonne heure. — Loi relative aux édifices publics.

1898 — Nouveaux "Règlements" concernant les édifices publics dans la province de Québec.

1901 — Loi des différends ouvriers de Québec.

1906 — Loi des syndicats coopératifs.

1907 — Loi de l'observance du dimanche.

1908 — Loi concernant l'inspection des échafaudages.

1909 — Loi concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail, et la réparation des dommages qui en résultent.

1910 — Loi relative à l'établissement de bureaux de placement pour les ouvriers. — Loi relative aux heures de travail des femmes et des enfants dans certaines manufactures. Amendement.

1911 — Création de bureaux de placement qui font bénéficier gratuitement de leurs services la classe laborieuse.

1914 — Loi relative aux ingénieurs stationnaires. — Loi pourvoyant à l'inspection des hôtels et des maisons à pension.

1915 — Nomination d'un "Officier des salaires raisonnables", dont l'Office sera créé en 1937.

1918 — Loi pourvoyant à un jour de repos hebdomadaire pour certains employés (Hôtels, restaurants, club). — Loi pourvoyant à la protection des édifices publics contre les incendies.

1919 — Loi pourvoyant à la fixation d'un salaire minimum pour les femmes. — Loi concernant le département du Travail. (Le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer un sous-ministre du Travail, lequel, sous la direction du ministre des Travaux publics et du Travail, a la direction de toutes les matières relevant du département des Travaux publics et du Travail, qui

peuvent lui être assignées par le lieutenant-gouverneur en conseil).

1921 — Loi relative aux grèves et contre-grèves municipales. — Texte législatif concernant les électriciens et les installations électriques, relativement à la protection des édifices publics contre les incendies.

1922 — Loi concernant la création d'une commission relativement à certaines conditions du travail dans la province.

1924 — Loi des Syndicats professionnels.

1925 — Loi des mécaniciens de machines fixes.

1926 — Révision de la Loi des accidents du travail.

1928 — Loi des paratonnerres. — Nouvelle Loi des accidents du travail. — Loi complémentaire. (Établissant la première Commission des accidents du travail - 3 membres).

1930 — Loi concernant la création d'une commission chargée d'étudier un système d'assurance sociale pour la province. (Cette commission devait aussi étudier la question de "l'hygiène industrielle"). — Loi de l'aide aux chômeurs, 1930. (Cette loi autorise toutes les municipalités à se prévaloir d'une entente fédérale - provinciale sans que leur pouvoir d'emprunt s'en trouve affecté).

1931 — Loi des accidents de travail. (Modification). — Loi du département du Travail, pour la création d'un ministère indépendant du Travail.

1932 — Refonte complète de la "Loi du salaire minimum des femmes".

1933 — Loi concernant les poseurs en tuyauterie. — Loi concernant les électriciens et les installations électriques. (Elle remplace la "Loi concernant la protection des édifices publics contre les incendies" (1918). — Loi des appareils sous pression. — Loi relative à la limitation des heures de travail.

1934 — Loi des mécaniciens en tuyauterie. — Loi relative à l'extension des conventions collectives de travail. — Loi des établissements industriels et commerciaux. (Elle modifie la Loi des établissements industriels de 1894).

1935 — Modification à la Loi de l'extension des conventions collectives de façon à inclure les groupements "bona fide selon le jugement du ministre du Travail", c'est-à-dire ceux qui ne sont pas incorporés.

1937 — Loi des salaires raisonnables, pour la création de l'Office des salaires raisonnables. — Loi relative aux salaires des ouvriers. (Elle abrogeait et remplaçait la Loi relative à l'extension des conventions collectives de travail de 1934). — Loi assurant des salaires raisonnables aux

ouvriers travaillant dans les exploitations forestières.

1938 — Importantes modifications à la "Loi relative aux salaires des ouvriers" et à la "Loi des salaires raisonnables". Les modifications avaient pour but de renforcer davantage les dispositions concernant la liberté d'association syndicale. — Etablissement à Montréal d'un bureau spécial de conciliation et d'arbitrage.

1939 — Loi relative à l'arbitrage des différends entre certaines institutions de charité et leurs employés. — Loi favorisant l'assurance-chômage.

1940 — Loi instituant le Conseil supérieur de travail. — Loi de la convention collective. — Loi du salaire minimum, que la Commission du salaire minimum fera respecter. — Modification à la Loi des syndicats professionnels.

1944 — Loi des relations ouvrières, qui oblige l'employeur à négocier quand ses travailleurs ont fait reconnaître officiellement leur syndicat par la Commission des relations ouvrières, et qui institue une Commission des relations ouvrières. — Loi concernant les différends entre les services publics et les salariés à leur emploi.

1945 — Loi de l'aide à l'apprentissage, à la mise en valeur du capital humain. — Constitution de la première Commission des métiers du bâtiment à Montréal. — On décide que les ouvriers atteints de "maladies industrielles" pourront bénéficier des avantages de la Loi des accidents de travail. — On décide d'ajouter au Service provincial de placement une section de placement des bûcherons et des jeunes. — Modification à la Loi des relations ouvrières. (L'article 4 de la loi exigeait qu'un syndicat ouvrier groupât 60% des salariés d'un employeur pour que celui-ci fût tenu de le reconnaître comme représentant collectif de ses employés. La modification de 1945 réduisait cette proportion de 60% à la majorité absolue).

1946 — La Loi concernant les mécaniciens en tuyauterie est modifiée pour doter le Québec d'un Code de plomberie.

1947 — On fonde une clinique de réadaptation à Montréal. — On décide d'ajouter au Service provincial de placement une section de placement des anciens tuberculeux.

1953 — On ajoute au Service provincial de placement une section de placement des infirmes.

1963 — On construit un Centre de réadaptation dans la banlieue de Québec. — On organise, au ministère du Travail, un Service de recherche et d'information.

1964 — Première partie du Code du travail (Bill 54). — Loi sur la discrimination dans l'emploi.

1965 — Loi de la fonction publique.

1966 — On forme, au ministère du Travail, un Service de reclassement de la main-d'oeuvre.

1967 — Création de la Direction générale de la main-d'oeuvre, qui groupe les services de reclassement, d'orientation, de placement et de l'apprentissage.

# BINGO DES LOISIRS



Au bingo de samedi dernier, M. le maire Yvan Comeau ainsi que M. l'abbé Mario Beauséjour venu tout spécialement pour cette occasion, M. Léo Rivest, artiste de la radio et T.V. qui présenta son spectacle en l'Hôtel Pavillon Blanc de St-Gabriel, a joué quelques tours de bingo et a également contribué de ses deniers à faire de cette soirée un résultat qui était bien espéré.

Samedi soir dernier avait lieu le 2ième Bingo organisé par les Loisirs de St-Gabriel, en l'Ecole du Sacré-Coeur. Une centaine de personnes s'étaient rendues sur les lieux dans le but d'aider au Comité des Loisirs tout en venant jouer à ce jeu fascinant.

M. Marcel Plante, Président du Comité, a souhaité la bienvenue aux personnes présentes mais s'est dit très peiné du peu d'intérêt que les pères et mères de famille de St-Gabriel portaient vis à vis les loisirs de leurs enfants. Il dit à ceux qui étaient présents : ce n'est pas à vous que je fais ces reproches mais à ceux qui auraient pu être ici.

Il termina son allocution en souhaitant à tous et chacun, la meilleure des chances.

## Plus de 25,000 Lacordaire sont attendus au Cap le 25 août

Le grand pèlerinage-congrès annuel des membres de l'Association Lacordaire du Canada se tiendra dimanche le 25 août, au Sanctuaire national du Cap de la Madeleine. Plus de 10,000 membres de ce vaste mouvement d'abstinents sont attendus à cette occasion.

Le programme de ce pèlerinage-congrès, en plus de la partie religieuse particulière à tout pèlerinage, prévoit une partie "informa-

tion" sur le grave problème social de l'alcoolisme.

La journée sera sous la présidence d'honneur de Mgr J.-M. Fortin, archevêque, de Sherbrooke. Au cours de l'après-midi, les pèlerins-congrégistes seront appelés à participer à une séance d'information.

Une invitation spéciale est lancée à tous les membres Lacordaire et à tous ceux que la cause de la sobriété intéresse.

### DÉSORMAIS...

**nous vous fournissons vos formules de bails**

— approuvées par la Chambre de Commerce —  
pour vos locations de chalets, camps, maisons, etc . . .

C'est une formule approuvée, officielle, bien étudiée

**GARANTISSANT VOS INTERETS**

**10 COPIES pour \$2.50**

Nous avons, imprimées d'avance, toutes sortes de cartes pour location de maisons, logis, chalets camps, etc . . .

**Imprimerie St-Gabriel Enr.**

273, rue Beauvilliers — Ville St-Gabriel  
TELEPHONE : 835-4981

## PETITS ÉCHOS

C'est lundi prochain le 19 août, que l'on sera fixé sur ce qu'advientra notre Centre de Ski . . . Faites votre soumission au plus tôt !

En fin de semaine dans nos parages, Les Bel Air, Michel Louvain, Les Beatlettes, Claude Blanchard et Léo Rivest.

Le Président des Loisirs était tellement déçu qu'il en a fait presque une colère . . . et il avait raison.

Les travaux pour la préparation de la réfection de la route 43 de St-Gabriel, au rang St-Amable, sont débutés et déjà une maison est sur le point d'être déménagée.

Parlant de réfection de la route 43, d'après les petits poteaux qui sont sencés indiquer l'endroit où passera la future route, je suis un peu confus lorsque je parle de réfection. Je me demande si je ne devrais pas employer le mot amélioration au lieu de réfection. Si je parle ainsi, c'est

d'après ces petits poteaux. Il me semble que le tracé sera presque identique à celui que nous possédons, c'est-à-dire courbes par dessus courbes etc. J'espère m'être trompé royalement sur ces petits poteaux, et c'est à souhaiter . . .

Si c'est exact, pourquoi investir cent mille dollars pour faire le même chemin, c'est du gaspillage pur et simple, exception pour l'entrée de St-Gabriel . . .

Lundi le 19 août, aura lieu le Staff Party de l'Hôtel Le Domaine. Il y aura chant, comédie, danse, orchestre. C'est un rendez-vous . . .

Le Salon de coiffure pour dames "Marielle" a offert un trophée à l'occasion de la course des garçons de table, lundi dernier. M. Jacques Dufresne arriva 3ième et se mérita ce joli trophée.

Le Cercle des Fermières de St-Edmond organise un souper Canadien au profit des Oeuvres Paroissiales de l'endroit . . . Ce souper aura lieu en l'Ecole Ste-Anne, à St-Cuthbert, le 19 octobre prochain.

Mme Maurice Therrien, présidente des Fermières de St-Edmond nous a laissé entendre que l'an dernier, 500 personnes avaient pris le souper,

quelque deux cents personnes n'ayant pu entrer à cause du manque d'espace. Ceux qui désirent s'y rendre feront mieux de réserver leur billet à l'avance en s'adressant au presbytère au 835-4036 ou à Mme Therrien 835-4677 ou encore à Mme Théodore Lauzon 835-4641.

Le Club Auto-Neige de St-Gabriel rencontrera samedi soir prochain les autorités du Lac Noir en vue de connaître les possibilités d'inaugurer un nouveau parcours qui joindrait le Mont De Lanaudière au Restaurant du Lac Noir. M. Denis Drouin, artiste de la T.V., qui possède un chalet à cet endroit, rencontrera les délégués de St-Gabriel afin d'élaborer un programme pour la prochaine saison.

### ANNONCES CLASSÉES

Terrain à vendre — 50 x 125.  
S'adresser à 165 rue Alfred.  
Tél. 835-4824.



## MANOIR DU LAC

**Hôtel — Motel — Piscine**  
**VILLE DE ST-GABRIEL**

**EN VEGETTES ★ VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE**  
**Du 12 au 16 août 16, 17, 18 AOÛT**



**NICO**



**JENNY ROCK**

Pour réservations : 835-4711 • • • • R. Armstrong, prop.

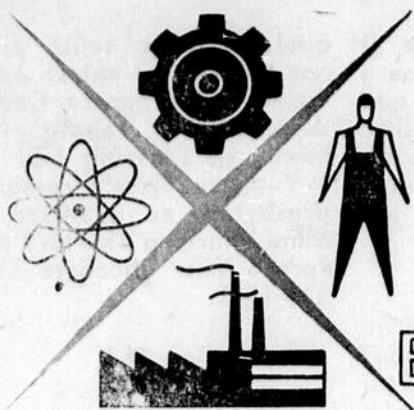
### À ceux qui désirent s'abonner . . .

Il nous sera impossible de distribuer gratuitement notre Journal L'Eveil du Canton. Vous pourrez vous le procurer chez différents dépositaires de votre région, ou ce qui est plus simple, vous y abonner dès aujourd'hui. Pour ce faire vous n'avez qu'à remplir le formulaire ci-bas, et nous le faire parvenir le plus rapidement possible à "L'VEIL DU CANTON", A/S : Imprimerie St-Gabriel, Ville St-Gabriel, Co. Berthier, Qué.

Nom : .....

Adresse : .....

Ci-inclus mon chèque ou mandat-poste de \$3.00 pour une année complète d'abonnement à votre journal. Par la même occasion je désire recevoir "Le Courrier de Berthier" sans aucun frais supplémentaire.



**CENTRE DE  
MAIN D'OEUVRE  
DU CANADA**

**BONJOUR**

**Offre d'emplois vacants**

- Semaine du 12 au 16 août 68**
- HOMMES**
- 1 Cuisinier Chef — C.O. H-650  
Cuisine canadienne — \$75 à \$100 selon expérience. Référence M. J. Bannon.
- 2 Cuisiniers Seconds — C.O. H-582  
\$50 par semaine — Référence C. Rondeau.
- 1 Vendeur de machines à coudre — C. O. H-419  
Aura à vendre au magasin et sur la route. Devra connaître la région. Salaire et commission. Référence J. Laprade.
- 1 Vendeur d'automobiles — C. O. H-586  
Expérience à discuter — Salaire à commission — Référence Référence. J. Laprade.
- 1 Vendeur recruteur  
Travail à plein temps ou temps partiel avec auto — à commission — Référence J. Laprade.
- 2 Débosseleurs — C.O. H-555 et H-589  
Carte B ou C — Salaire \$2.00 et plus l'heure. Référence M. Rousseau.
- 3 Mécaniciens d'automobiles — C.O. H-690 — 575 — 574  
Licence A, B ou C. Salaire selon décret. Minimum \$2.00 l'heure. Référence C. Rondeau.
- 1 Mécanicien de maintenance et machines industrielles — C.O. H-593  
Technicien diplômé en ajustage mécanique. 4 à 5 ans d'expérience préférable. 36¼ heures par semaine. Salaire \$2.96 l'heure. Référence M. Rousseau.
- 1 Mécanicien de machines fixes — C.O. H-664  
Devra posséder licence 4A — 9e année plus école de métiers. Salaire intéressant, conditions de travail très alléchantes. Communiquer avec P. Fournier.
- 1 Contremaître électricien  
Contrat d'une durée d'un an et plus. Expérience comme contremaître sur grosses constructions est requise. Salaire très intéressant. S'adresser à S. Lambert.
- 3 Briqueteurs  
Travail à Berthier. Salaire selon décret. Référence S. Lambert.
- FEMMES**
- 2 Coiffeuses — C. O. F-475 et 370  
Carte de compétence requise. Salaire \$50 et plus selon expérience. Référence M. J. Bannon.
- 3 Barmaid — C.O. F-492 et 442  
Nous recherchons pour des hôteliers et restaurateurs de la région des hôtesses pouvant faire le service des boissons alcooliques. Les salaires sont bons et les pourboires généreux. Référence J. Bannon.
- 8 Waitress — C.O. F-477 - 483 - 451 - 442 - 504 - 492 - 497 - 514  
Restaurants de la région. Référence J. Bannon.
- 5 Cuisinières — C.O. F-444 - 439 - 380 - 352.  
Pour cuisine canadienne. Bonnes conditions de travail. Référence J. Bannon.
- 20 Aides familiales — C.O. F-467-

472 - 491 - 479 - 482 - 488 - 489 - 496 - 495 - 301 - 432.

Journellement, les besoins d'aides familiales se font plus grands dans toute la région. Les opportunités sont nombreuses, les conditions de travail sont très bonnes. Les salaires sont de l'ordre de \$25 et plus par semaine, logées, nourries. Référence J. Bannon.

Opératrices de machines à coudre — C.O. F-197 - 182 - 283 - 310 - 453

Nous avons plusieurs vacances dans la région pour ce genre d'emploi. Les salaires sont très intéressants et les conditions de travail aussi. Adressez-vous à Madame A. Boulard.

**Finissants**

Nous avons en filière bon nombre de finissants et finissantes. Leur scolarité est de niveau secondaire terminal et les techniques apprises de dernière heure. Nous invitons tous les employeurs qui auraient besoin de jeunes employés sans expérience à s'aboucher avec notre Centre de Main d'Oeuvre du Canada.

**Emplois de vacances**

Nous avons plusieurs étudiants et étudiantes qui se cherchent des emplois. Tous les employeurs, entre autres les restaurateurs, hôteliers, maisons privées, agriculteurs sont invités à s'adresser à M. le Lépine ou à M. Ricard.

**Aux mères de famille**

Nous sommes en période de vacances, vous avez probablement besoin de gardiennes. En tout temps, sachez que nous avons des étudiantes disponibles pour ce genre de travail.

**Aux employeurs**

Nous avons des techniciens diplômés en ajustage mécanique, avec ou sans expérience. Nous avons d'excellents machinistes et soudeurs en disponibilité. Nous avons même des menuisiers et électriciens. N'hésitez pas à nous contacter pour nous communiquer vos besoins.

\* \* \*

N'oubliez pas que votre Centre de Main d'oeuvre du Canada est pour la main-d'oeuvre ce que la banque et la caisse sont pour leurs clients.

**Ce qu'il faut voir à  
TERRE DES HOMMES 68**

**ILE STE-HELENE :** Si l'électricité et aux serveurs vous arrivez à Terre des Hommes par le métro, voici quelques Pavillons à visiter à votre sortie du métro.

**FERROVIA :** Petit musée de chemin de fer et son histoire. Des miniatures vous feront voir l'évolution du chemin de fer à travers les âges. A remarquer que la majorité de ces miniatures sont de fabrication artisanale et très réalistes. Une de ces miniatures occupe le centre du Pavillon et pèse 1200 livres. Au fond du pavillon une maquette d'un village et de sa gare ; sur un côté, des dizaines de photos prises par les compagnies de Chemin de Fer, photos illustrant certains coins enchanteurs de notre vaste pays sillonné par les voies ferrées. Les plus âgés souriront devant une voiture des employés des Chemins de fer. Dans le passé, il n'était pas rare de voir des mendiants ou des vagabonds se servir des wagons comme moyen de transport, sans payer.

La deuxième partie de ce pavillon est consacrée à Montréal 326. Pourquoi 326 ? Il y a 326 ans, Montréal était découvert par Maisonneuve. Le fond du Pavillon est occupé par une immense maquette de la ville actuelle. Une autre maquette de dimensions plus restreintes représente l'ancien Montréal. Pour les gens intéressés à l'histoire de notre pays et de ses découvreurs, quelques tableaux illuminés nous font voir les voyages, avec dates et distances, accomplis par ces vaillants découvreurs de terres nouvelles.

Le Pavillon Ferrovia occupe cette année l'ancien Pavillon du Maine.

Face au Pavillon Ferrovia, le Centre de Communications offre aux visiteurs un aperçu du travail nécessaire pour réaliser l'EXPO 67. Avant d'être réalisée, l'EXPO fut complètement réalisée en miniature. Ce sont ces miniatures que l'on peut admirer au Centre de Communications. Ces miniatures ont été réalisées entre 1964 et 1967 d'où les quelques différences d'avec la réalité.

Après cette visite, quelques pieds seulement nous séparent de l'ancien Pavillon de l'Etat de New-York. Ce Pavillon est consacré à l'é-

notre palais imaginaire.

**SI VOUS PROJETEZ DE RENOVER**

... Votre maison, magasin ou industrie  
Consultez un spécialiste en rénovation.

**Jean Landry Menuiserie**

760 Ave du Collège — Berthierville — Tél. : 836-4157

Manufacturier de meubles sur mesure

Matériaux de finition — Pré-fini — Tuile acoustique — Formica  
Panneaux décoratifs — Bois de plancher (mosaïque) — Moulures, etc.

**DEPOSITAIRE DE LA FAMEUSE PEINTURE DURAL**

La peinture qui se pose bien, qui cache bien  
DURAL, la peinture qui dure, qui se vend à des prix défiant toutes compétitions.

NOUVELLE ADMINISTRATION

**BERTHELET SPEEDWAY**

CLASSE HOBBY ET DERNIER MODELE

**TOUS LES DIMANCHES APRÈS-MIDI**

à 2 heures p.m.

ADMISSION : \$2.00 — ENFANTS : GRATUIT

Pour information : Berthierville : 836-3775 - 836-2632 — Montréal : 352-3076

**SERVICE**

**PROMPT**

**POLI**

**PERSONNEL**

**PRÉVENANT**

et  
**M. Beep**

souligne  
**4 fois...**



Prompt... poli... personnel...  
et protecteur — le Service BP  
en 4 points répond à tous vos  
désirs! Et le personnel BP s'y  
connait pour maintenir toutes les  
voitures en parfaite condition!

Si vous tenez à votre auto — faites confiance à



**BRISSETTE AUTOMOBILE Ltée**

ROUTE NATIONALE No 2 — Tél. 836-3795 — BERTHIER